



COM

TÉLÉVIDÉOCODAGE

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

À LA DRLC,

ce n'est jamais Noël !

Jusqu'à présent, il était de coutume qu'en fin d'année certaines directions locales octroient des journées exceptionnelles de repos pour favoriser la vie familiale des agents, lors des fêtes.

Aujourd'hui, la DRLC ne l'entend plus ainsi ! Elle n'accordera que quelques heures de sortie anticipée le 24 décembre et le 31 décembre. Quant aux agents travaillant les samedis 26 décembre et 2 janvier : c'est journée normale !

FO dénonce les reculs permanents des avancées sociales obtenues dans les CTN depuis que la DRLC les gère...

Force Ouvrière revendique :

- **2 jours libres (sans retrait de jour de congé) sur les quatre jours autour des fêtes (24, 26 et 31 décembre et 2 janvier 2010) ;**
- **Fin de service à 15 h 00 pour les services mixtes les 24 et 31 décembre ;**
- **Vacation 13 h 00 / 18 h 00 pour les 17 heures / 24 heures, les 24 et 31 décembre ;**
- **Un samedi libre sur les deux concernés, le 26 décembre ou le 2 janvier.**

— P É T I T I O N —

Le personnel de..... réclame le respect de la vie familiale lors des fêtes de Noël et du jour de l'An ! Il soutient l'action de Force Ouvrière.

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE

FO : vos revendications, notre combat !